

Saint-Domingue, le 24 mars 2026

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous communiquer le compte-rendu du 2nd Conseil d'Ecole de l'année 2025/2026 qui s'est déroulé le : **Mercredi 11 mars à 17h30 en salle polyvalente**

Présents/Présentes :

Mme BARRES Laura, Mme BOUST Marine, Mme BRULU Blandine, Mme COULOUMY Anaïs, M. MARTIN Stève, Mme PEROZO Leymi, enseignants maternelle
Mme BOLZE Manon, M. CONRAUX Thomas, M. DROULERS Nicolas, GRUEY Cathy, Mme NARVAEZ Roxanne, Mme SAUVAGE Franceska, M. ROUXEL Yannick, Mme THOMAS Pascale, enseignants élémentaire.
Mme ESCOT Corinne et Mme HO Vivianne, enseignantes d'espagnol.

Mme MÁRQUEZ Angela (CM2), Mme MINAYA Patricia (CM1/3ème), Mme KENOL Mélissa (MS/CE1), M. ROLDAN Raul Alfredo (CP/4ème), Mme ALMANZAR Modesta (GS), Mme LAMA Jennipher (MS/CM1), M. BONNET Olivier (PS), M. CARMINATI Severin (PS/6ème), Mme CARRASCO Denisse (GS/PS), Mme BOTTAMEDI Federica (PS), Mme TRONCOSO (suppléante de Mme POLANCO Lynel GS) , Mme PEÑA Wanda (MS/MS/MS/CM2), Mme ELSEVYF Indhira (suppléante de Mme BARBERO Analia (CE1/CM1) Mme BLANCHONG Heloise, (suppléante de Mme RAMIREZ Elisa), Mme GRATEREAUX (suppléante de Mr. DISTINTO) représentants élus des parents d'élève

Mme ASSEMAT directrice Administrative et Financière

Excusés/Excusados :

Mme MARIUS BERTILLE Provisseure,
Mme GIBERT Inspectrice de l'Education Nationale de la zone AMLANORD.
Mme RAPILLY Pauline, enseignante élémentaire
Mme RAMIREZ Elisa (CE2) et remplacée, représentants élus des parents d'élève

Absents/Ausentes :

Début de la séance : 17h35

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour

La séance du Conseil d'école s'est tenue le mercredi 11 mars 2026.

L'ordre du jour, présenté en début de séance, est adopté à l'unanimité.

2. Présentation du calendrier scolaire 2026-2027

Le directeur présente un projet de calendrier scolaire pour l'année 2026-2027, soumis à l'avis du Conseil d'école.

août-26		septembre-26		octobre-26		novembre-26		décembre-26		janvier-27		février-27		mars-27		avril-27		mai-27		juin-27		juillet-27	
1 sa		1 ma	PR1	1 je		1 di		1 ma		1 sa		1 lu		1 lu		1 je		1 sa		1 ma		1 je	
2 di		2 me	PR2	2 ve		2 lu		2 me		2 sa		2 ma		2 ma		2 ve		2 di		2 ma		2 ve	
3 lu		3 je		3 sa		3 ma		3 je		3 di		3 me		3 me		3 sa		3 sa		3 sa		3 sa	
4 ma		4 ve		4 di		4 me		4 ve		4 lu		4 je		4 je		4 di		4 ma		4 ve		4 di	
5 me		5 sa		5 lu		5 je		5 sa		5 ma		5 ve		5 ve		5 lu		5 me		5 sa		5 lu	
6 je		6 di		6 ma		6 ve		6 di		6 me		6 sa		6 sa		6 ma		6 je		6 di		6 ma	
7 ve		7 lu		7 me		7 sa		7 lu		7 je		7 di		7 di		7 me		7 ve		7 lu		7 me	
8 sa		8 ma		8 je		8 di		8 ma		8 ve		8 lu		8 lu		8 sa		8 sa		8 ma		8 je	
9 di		9 me		9 ve		9 lu		9 me		9 sa		9 ma		9 ma		9 ve		9 di		9 me		9 ve	
10 lu		10 je		10 sa		10 ma		10 je		10 di		10 me		10 me		10 sa		10 lu		10 je		10 sa	
11 ma		11 ve		11 di		11 me		11 ve		11 lu		11 je		11 je		11 di		11 ma		11 ve		11 di	
12 me		12 sa		12 lu		12 je		12 sa		12 ma		12 ve		12 ve		12 lu		12 me		12 sa		12 lu	
13 je		13 di		13 ma		13 ve		13 di		13 me		13 sa		13 sa		13 ma		13 je		13 di		13 ma	
14 ve		14 lu		14 me		14 sa		14 lu		14 je		14 di		14 di		14 me		14 ve		14 lu		14 me	
15 sa		15 ma		15 je		15 di		15 ma		15 ve		15 lu		15 lu		15 je		15 sa		15 ma		15 je	
16 di		16 me		16 ve		16 lu		16 me		16 sa		16 ma		16 ma		16 ve		16 di		16 me		16 ve	
17 lu		17 je		17 sa		17 ma		17 je		17 di		17 me		17 me		17 sa		17 lu		17 je		17 sa	
18 ma		18 ve		18 di		18 me		18 ve		18 lu		18 je		18 je		18 di		18 ma		18 ve		18 di	
19 me		19 sa		19 lu		19 je		19 sa		19 ma		19 ve		19 ve		19 lu		19 me		19 sa		19 lu	
20 je		20 di		20 ma		20 ve		20 di		20 me		20 sa		20 sa		20 ma		20 je		20 di		20 ma	
21 ve		21 lu		21 me		21 sa		21 sa		21 lu		21 di		21 di		21 me		21 ve		21 lu		21 me	
22 sa		22 ma		22 je		22 di		22 ma		22 ve		22 lu		22 lu		22 je		22 sa		22 ma		22 je	
23 di		23 me		23 ve		23 lu		23 me		23 sa		23 ma		23 ma		23 ve		23 di		23 me		23 ve	
24 lu		24 je		24 sa		24 ma		24 je		24 di		24 me		24 me		24 sa		24 lu		24 je		24 sa	
25 ma		25 ve		25 di		25 me		25 ve		25 lu		25 je		25 je		25 di		25 ma		25 ve		25 di	
26 me		26 sa		26 lu		26 je		26 sa		26 ma		26 ve		26 ve		26 lu		26 me		26 sa		26 lu	
27 je		27 di		27 ma		27 ve		27 di		27 me		27 sa		27 sa		27 ma		27 je		27 di		27 ma	
28 ve		28 lu		28 me		28 sa		28 lu		28 je		28 di		28 di		28 me		28 ve		28 lu		28 me	
29 sa		29 ma		29 je		29 di		29 ma		29 ve		29 lu		29 lu		29 je		29 sa		29 ma		29 je	
30 di		30 me		30 ve		30 lu		30 me		30 sa		30 sa		30 sa		30 di		30 ma		30 ve		30 lu	
31 lu				31 sa				31 je		31 di				31 me				31 lu				31 sa	
heures	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
jours	0	20	15	21	14	20	15	20	15	20	15	20	15	20	16	22	22	22	22	22	22	22	2

Il est rappelé que :

- l'année scolaire comprend **36 semaines de classe** ;
- le volume horaire annuel doit être compris entre **864 et 936 heures** ;
- une attention particulière doit être portée à l'équilibre entre l'enseignement en français et la place de la langue du pays hôte ;
- une harmonisation partielle des calendriers est recherchée au niveau des établissements homologués du pays.

Le Conseil est consulté pour avis avant présentation au Conseil d'établissement pour validation.

Les enseignants sont contre la réduction des vacances d'Octobre et souhaitent trois jours supplémentaires en argumentant que cette période de l'année est très difficile pour les enfants et qu'il est préférable de respecter le rythme biologique des élèves en privilégiant des temps d'enseignement de qualité plutôt que d'ajouter des temps de classe à des élèves épuisés.

La grande majorité des parents est d'accord avec le corps enseignant même si certains d'entre eux pensent que le LFSd est l'un des établissements scolaires de Saint Domingue qui a le plus de vacances.

Le Conseil d'école s'est donc exprimé contre cette proposition de calendrier avec 24 voix contre et 2 abstentions.

3. Classes de découverte

Les projets de classes de découverte en préparation sont présentés :

- **Classes de CP A et B** : séjour à **Bonao** du 16 au 17 avril 2026 par Mmes Thomas et Escot :

- **Développer l'autonomie et apprendre à vivre ensemble.**

- Ce séjour est le premier de la scolarité pour les élèves de CP du LFSd. Deux jours sans les parents et une nuit seul-e : c'est un grand pas dans l'autonomie d'un enfant de 6 ans.

- Les élèves seront confrontés à la gestion de leurs émotions, seuls, dans un contexte nouveau. Ils devront être capables de se débrouiller dans les gestes du quotidien. Le développement de l'autonomie, de la socialisation, de l'esprit d'initiative et de responsabilité sont autant de compétences visées par ce séjour scolaire.

- **S'ouvrir à la diversité de pratiques et cultures artistiques.**

- Ce séjour a été conçu comme un prolongement de nos activités artistiques en classe, permettant une pratique multidisciplinaire des arts dans des contextes divers (musée, atelier, pleine nature) en relation avec des artistes contemporains.

- **Participer à des échanges en français dans des situations de la vie quotidienne.**

- Pour la plupart de nos élèves, le français est perçu comme la langue de l'école. Il nous a semblé essentiel de les amener à pratiquer des échanges oraux avec leurs pairs hors du cadre de la classe. En vivant ensemble, dans un autre contexte, c'est aussi un vocabulaire différent que les enfants seront amenés à utiliser et à apprendre : lexique des gestes quotidiens (alimentation, hygiène, déplacement, activités, expression de besoins..)

- **Classes de CM2 A et B** : séjour à **Pedernales** du 5 au 8 mai 2026 par Mr Rouxel :

- Dans la scolarité d'un enfant, la classe de découverte est un temps fort qui lui permet d'être constamment en situation de découverte et de création. Cette période est, pour l'élève, l'occasion de créer un mode de relation différent avec l'enseignant et ses pairs. L'enfant, quittant son milieu familial et social va découvrir la vie en collectivité. D'autre part, la classe de découverte va permettre à l'élève d'enrichir ses connaissances grâce à des pratiques éducatives différentes que celles mises en place en classe. Ce séjour, élaboré autour d'un projet commun à tous les enfants favorisera l'apprentissage du respect de l'autre et de l'autonomie.

- Découvrir les espèces endémiques de la région du Sud-Ouest de la République Dominicaine afin de connaître davantage le pays, d'appréhender les différents aspects du milieu mais aussi les conséquences des choix économiques sur l'écologie.

- Développer une conscience citoyenne, sociale et écologique : observer les effets de la pollution dans un milieu naturel, prendre conscience du devoir civique dans ses aspects environnementaux, du rôle majeur et de la nécessité du respect de l'environnement au travers d'une éducation au développement durable.

Ces projets s'inscrivent dans les objectifs pédagogiques des cycles concernés et visent à favoriser l'autonomie, la découverte et la cohésion des groupes.

4. Actions pédagogiques menées

Plusieurs projets pédagogiques sont présentés :

- **Projet de cycle 1** autour de la République dominicaine par Mme Ho.
Thèmes travaillés dans toutes les classes :
L'île – Le drapeau, l'hymne national, la localisation, la langue, savoir situer certaines provinces, la capitale : Saint-Domingue
La gastronomie – Différents plats selon le niveau
L'architecture
L'artisanat
La musique – Les instruments
La danse – Merengue, bachata, salsa
Les poèmes – Adaptation : *Il y a un pays dans le monde* – Pedro Mir

PS : l'alimentation avec le cacao
MS : architecture, histoire et patrimoine
GS : les Tainos

- **Carnaval**, moment fort de la vie de l'école ;
- **Représentations de Noël** ;
- **Projet d'art clownesque**, par Mme Gruet, ayant mobilisé les élèves sur le mois de mars et donnant lieu à une restitution.

Éléments travaillés :

- Combinaison de tous les procédés comiques : maladresse, décalage, exagération, impertinence, facéties, bruitages, grommelot.
- Improvisation avancée : Adapter le jeu selon le public. Exagérer une réaction imprévue. Transformer un silence en moment fort.
- Assumer une désobéissance drôle et poétique.
- Construire et jouer une séquence comique collective : avec règle de trois assumée ou détournée, répétitions variées, bruitages et contrastes sonores forts. Interaction avec le public construite et vivante. Défaut récurrent structurant le personnage.
- Slapstick maîtrisé avec sécurité et précision : chutes codifiées, poursuites rythmées, combats burlesques chorégraphiés, catastrophes spectaculaires jouées avec un calme absolu.
- Travail fin sur le décalage : petit problème traité comme une tragédie, grosse catastrophe traitée calmement, rupture volontaire d'attente.

Logique pédagogique :

Consolider toutes les compétences clownesques, favoriser la créativité collective, affiner la capacité à surprendre, coopérer et prendre des décisions artistiques.

L'atelier d'art clownesque permettra de travailler les compétences psychosociales axées sur:

- **la conscience de soi et des autres** (émotions, corps, différences),
- **les relations positives** (communication, empathie, coopération, respect),
- **la gestion des émotions et des situations** (stress, conflits, affirmation de soi), notamment via l'empathie et la résolution de conflits.

Ces actions contribuent à enrichir les parcours artistiques et culturels des élèves.

5. Cycle de natation

Un point est fait sur l'enseignement de la natation.

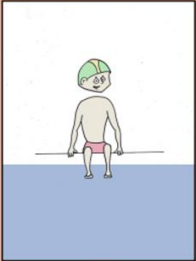

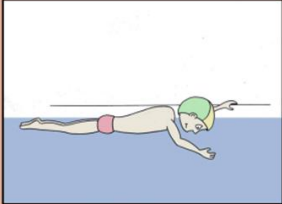
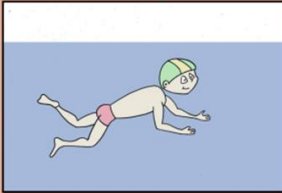

Il est rappelé que :

- l'objectif prioritaire est l'acquisition du **savoir-nager en sécurité**, attendue en fin de cycle 3 ;
- des compétences spécifiques sont évaluées (saut dans l'eau, flottaison, déplacement, immersion, etc.) ;
- un **certificat d'aisance aquatique** peut être délivré dès le cycle 2, voire en grande section lorsque cela est possible.

L'enseignement est adapté aux élèves non-nageurs afin de garantir une progression sécurisée.

		Miercoles		Jueves	
		NATACION 2026: Del Miercoles 22 de abril al Jueves 25 de junio 2026			
départ du bus à 7h30	7h30/9h10	CE1 A	CE1 B	dans l'eau de 7h50 à 8h45	départ du bus à 9h00
départ du bus à 9h30	9h30/11h10	GS A	GS B	dans l'eau de 9h50 à 10h55	départ du bus à 11h10
départ du bus à 12h25	12h25/13h55	CM1 B	CM1 A	dans l'eau de 12h45 à 13h35	départ du bus à 13h45
		CE1 A: 25 élèves + 3 adultes	CE1 B: 27 élèves + 2 adultes		
		GS A : 21 élèves + 5 adultes	GS B: 23 élèves + 5 adultes		
		CM1 B: 25 élèves + 2 adultes	CM1 A: 25 élèves + 2 adultes		

ETAPE 1 (palier 1 Aisance Aquatique)

Capacités	Entrer seul dans l'eau	Se déplacer en immersion complète (tête sous l'eau)	Sortir seul de l'eau
ILLUSTRATIONS	 OU 	 OU 	
<i>Respecter les règles de sécurité qui s'appliquent</i>			

ETAPE 2 (palier 2 Aisance Aquatique)

Capacités	Sauter ou chuter dans l'eau	Se laisser remonter	Flotter de différentes manières	Regagner le bord	Sortir seul de l'eau
ILLUSTRATIONS	 OU 		 OU 		
<i>Respecter les règles de sécurité qui s'appliquent</i>					

Illustrations Maxime Evanno, PVP EPS 10B

ETAPE 3 (palier 3 Aisance Aquatique)

Capacités	Entrer dans l'eau par la tête.	Remonter à la surface.	Parcourir 10 m en position ventrale tête immergée.	Flotter sur le dos avec le bassin en surface.	Regagner le bord	Sortir seul de l'eau
ILLUSTRATIONS						
<i>Connaitre et respecter les règles de sécurité qui s'appliquent</i>						

ETAPE 4 (Attendus de fin de cycle 2)

Capacités	Entrer dans l'eau en chute arrière avec un temps d'immersion complète.	Remonter passivement.	Se déplacer sur une quinzaine de mètres sans appui solide.	Réaliser un surplace statique ou dynamique de 5 sec.	Se déplacer sur le dos sur une dizaine de mètres.	Sortir seul de l'eau
ILLUSTRATIONS						
Connaître et respecter les règles de sécurité qui s'appliquent						

Indications pour la validation de l'étape 5 : l'étape 5 repose sur la maîtrise d'un parcours aquatique sans reprise d'appuis. Elle valide un niveau de compétence en natation scolaire en sécurité dans un établissement de bains ou un espace surveillé (piscine, plan d'eau calme à pente douce).

Conditions de réalisation du parcours : réalisation en continuité, sans reprise d'appuis solides (au bord du bassin, au fond ou sur tout autre élément en surface). Aucune contrainte ou limite de temps. Sans lunettes.

Précisions

La profondeur doit être au minimum de 1,50 m du côté du départ.

Le parcours doit être réalisé tout au long à au moins 1 mètre d'un bord latéral du bassin ou de tout appui solide.

Capacités	Entrer dans l'eau verticalement corps gainé	Franchir en immersion complète un obstacle flottant de 50 cm	Se déplacer sur le ventre sur 15 m.	Réaliser un surplace vertical pendant 10 secondes	Se déplacer sur le dos sur une distance de 15 m	Se retourner et s'ancrer de manière sécurisée sur un élément fixe et stable
ILLUSTRATIONS						
<p>Au cours de l'enseignement, l'élève devra attester des connaissances suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Savoir identifier la personne responsable de la surveillance à alerter en cas de problème. - Connaître les règles de base liées à l'hygiène et la sécurité dans un établissement de bains ou un espace surveillé. 						

ETAPE 6 (Attendus de fin de cycle 3)

Indications pour la validation de l'ASNS : l'ASNS repose sur la réalisation d'un parcours aquatique d'une distance d'environ 50 m, sans reprise d'appui, et de la preuve de maîtrise de connaissances et d'attitudes liées à la sécurité en milieu aquatique. Elle valide un niveau de compétence permettant d'évoluer en sécurité dans un établissement de bains ou un espace surveillé (piscine, plan d'eau calme à pente douce).

Conditions de réalisation du parcours : réalisation en continuité, sans reprise d'appuis solides (au bord du bassin, au fond ou sur tout autre élément en surface). Aucune contrainte ou limite de temps. Sans lunettes. **Précisions** : la hauteur du bord à l'entrée dans l'eau doit être comprise entre 0 et 80 cm. Au-delà, le départ peut être réalisé sur le côté du bassin ou depuis l'une des marches de l'échelle. La profondeur doit être au minimum de 1,50 m du côté du départ. Le parcours doit être réalisé tout au long à au moins 1 mètre d'un bord latéral du bassin ou de tout appui solide.

CAPACITES	A partir du bord de la piscine, entrer dans l'eau en chute arrière.	Se déplacer sur une distance de 3,5 m en direction d'un obstacle.	Franchir en immersion complète l'obstacle sur une distance de 1,5 m.	Se déplacer sur le ventre sur une distance de 20 m.	Au cours de ce déplacement, au signal sonore, réaliser un surplace vertical pendant 15 secondespuis reprendre le déplacement pour terminer la distance des 20 m.
ILLUSTRATIONS						
CAPACITES	S'ancrer de manière sécurisée sur un élément fixe et stable	Se déplacer sur le ventre pour revenir au point de départ.	...pour franchir à nouveau l'obstacle en immersion complète.	...puis reprendre le déplacement pour terminer la distance des 20 m. Se retourner sur le ventre...	Au cours de ce déplacement, au signal sonore réaliser un surplace en position horizontale dorsale pendant 15 secondes...	Faire demi-tour sans reprise d'appuis et passer d'une position ventrale à une position dorsale. Se déplacer sur le dos sur une distance de 20 m.
<p>Au cours de l'enseignement, l'élève devra attester des connaissances suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Savoir identifier la personne responsable de la surveillance à alerter en cas de problème. - Connaître les règles de base liées à l'hygiène et la sécurité dans un établissement de bains ou un espace surveillé. - Savoir identifier les environnements et les circonstances pour lesquels l'ASNS permet d'évoluer en sécurité. 						

6. Cérémonies de fin de cycle

Les cérémonies de passage :

- de la **Grande Section au CP** ;
- du **CM2 à la 6e**

seront organisées prochainement.

Le principe retenu est de permettre à **tous les élèves de participer**, sans exclusion pour des raisons financières. Une concertation avec les représentants de parents sera engagée.

Le directeur attend que les parents référents de chacun de ces deux niveaux entrent en contact avec lui pour organiser ces cérémonies.

7. Questions des parents d'élèves

7.1 Cuál es el estatuto del Comité Cantine propuesto por la dirección? Quedan problemas con el servicio de cafetería: filas largas, microondas insuficientes, problemas de facturación y recarga, diversidad dietética, supervisión para que los niños coman balanceado...

Missions du comité cantine

Le comité cantine est une instance consultative associant la direction de l'établissement, les représentants des parents d'élèves, les personnels concernés et, le cas échéant, les responsables du service de restauration. Il a pour vocation de contribuer à l'amélioration du service de restauration scolaire dans l'intérêt des élèves.

Observation du fonctionnement du service

Le comité peut être amené à analyser l'organisation du temps de restauration (files d'attente, durée du repas, circulation des élèves, conditions matérielles) afin de proposer des améliorations favorisant un service plus fluide et plus confortable pour les élèves.

Amélioration des conditions d'accueil des élèves

Le comité contribue à la réflexion sur la qualité du temps de cantine en tant que moment de vie scolaire : ambiance du repas, niveau sonore, propreté des espaces, qualité de la surveillance et accompagnement des élèves vers de bonnes habitudes alimentaires.

Recueil et transmission des observations des usagers

Le comité constitue un espace d'échange permettant de recueillir les remarques et suggestions des familles et des élèves concernant le service de restauration, afin d'en assurer le suivi et d'identifier d'éventuelles pistes d'amélioration.

Sensibilisation et actions éducatives

Le comité peut proposer ou soutenir des actions éducatives liées à l'alimentation : lutte contre le gaspillage alimentaire, découverte des produits, éducation au goût et promotion d'une alimentation équilibrée.

Rôle consultatif

Les échanges et propositions du comité cantine ont une valeur consultative. Ils peuvent être portés à la connaissance du conseil d'école afin d'éclairer les décisions relatives au fonctionnement du service de restauration scolaire.

7.2 A pesar de la fumigación, el problema de los mosquitos sigue y empeorará con la temporada húmeda. Los representantes de padres han sugerido instalar aspiradoras para mosquitos, que son eficaces. ¿Cuál es la postura de la administración ante esta solicitud?

Malgré les opérations de fumigation, la présence de moustiques persiste.
La proposition d'installation de dispositifs de capture est à l'étude par l'établissement.

7.3 A la espera de la implementación de una solución estructural para eliminar los recipientes plásticos para agua, se solicita que se trasladen las estaciones de bebedores expuestas al sol durante el día.



7.4 Comunicación con los padres en Petite Section: sería deseable la generalización de una pantalla informativa diaria de siestas, como se practica en una de las clases de PS, así como una primera reunión un mes después del inicio del año escolar para no tener que esperar hasta febrero para un intercambio profundo entre profesores y padres. Es importante también comunicar claramente a los padres que las maestras están disponibles al final de la clase para intercambiar.

Les parents souhaitent :

- une généralisation des outils de suivi quotidien (notamment pour la sieste) ; c'est mis en place.
- une rencontre plus précoce avec les enseignants ; Programmé pour septembre 2026
- une meilleure information sur les temps d'échange possibles.

Ces éléments seront étudiés afin d'améliorer la communication école-familles.

7.5 Algunos padres quieren saber el enfoque que se sigue en Maternal y Primaria para mantener la disciplina en las clases, especialmente en lo que respecta a los castigos

La direction rappelle les principes du règlement intérieur que chaque famille a reçu :

LES MESURES DISCIPLINAIRES

Principes généraux

Les mesures disciplinaires sont proportionnelles à la faute commise, elles doivent être motivées et expliquées. A ce titre, il est nécessaire d'entretenir un dialogue avec l'élève et sa famille avant de prendre des mesures disciplinaires selon les principes du contradictoire et de l'individualisation. La mesure disciplinaire est individuelle et non collective car elle s'établit en fonction de la faute, de la personnalité et de la situation de l'élève.

Il incombe exclusivement à l'établissement de mettre en œuvre la procédure disciplinaire dans le respect de la procédure contradictoire.

Réprimandes et punitions scolaires

Les punitions scolaires concernent les manquements mineurs aux obligations des élèves.

Elles sont graduées en fonction de la gravité des cas, des circonstances et adaptées à l'âge de l'élève.

Elles sont prononcées par les enseignants, les personnels éducatifs ou le personnel de direction.

La punition est attribuée individuellement.

Echelle des sanctions

1. Observations orales.
2. Devoir supplémentaire, à faire signer par le responsable de l'élève.
3. Observations écrites, par l'enseignant, à faire signer par le responsable de l'élève (assorties éventuellement d'une convocation des parents).
4. Observation écrite (assortie éventuellement d'une convocation des parents) par le Directeur ou le Proviseur.
5. L'exclusion ponctuelle d'un cours : justifiée par un comportement inadapté, doit avoir un caractère exceptionnel, prise en fonction de l'intérêt général et pour assurer la continuité des activités de la classe. Elle donne lieu à une information écrite à la famille si la durée dépasse le cadre de la leçon en cours.
6. L'exclusion exceptionnelle de l'établissement après rencontre du directeur avec la famille.

Principes éducatifs liés à la sanction

- Les élèves ou leurs professeurs ne peuvent pas recourir à des gestes ou des paroles qui vont à l'encontre du respect des autres (élèves ou adultes).
- Tout châtiment corporel est strictement interdit.
- Un élève ne peut être privé de la totalité de la récréation à titre de punition
- Un élève ne peut pas rester seul et sans surveillance

Des mesures positives et d'encouragement sont également à prodiguer par le personnel d'éducation.

- les sanctions doivent être **proportionnées, individuelles et expliquées** ;
- le dialogue avec les familles est essentiel ;
- les punitions sont graduées selon la gravité des faits ;
- toute forme de **châtiment corporel est interdite**.

Une importance particulière est accordée aux **mesures éducatives positives**.

7.6 En términos de adquisición de competencias, especialmente entre GS y CP, cuáles son los pasos y estrategias conjuntas entre maternal y primaria para evitar brechas en competencias claves de motricidad fina, caligrafía y postura para escribir.

Les parents interrogent les dispositifs permettant d'assurer la continuité des apprentissages.

Il est précisé que cette liaison repose sur :

- des projets communs ;
- une harmonisation des pratiques pédagogiques ;
- un suivi des élèves ;
- une collaboration étroite avec les familles.

Un accent particulier est mis sur :

- la motricité fine ;
- l'écriture (gestes, posture, outils) ;
- la progressivité des apprentissages.

Pour l'écriture en particulier :

GS : Se mettre d'accord sur un apprentissage structuré du geste d'écriture : harmoniser le vocabulaire pour former les lettres. Transmettre le répertoire graphique constitué. Ecrire quotidiennement en cursive. Varier les outils scripteurs.

CP : Aborder l'apprentissage de l'écriture de manière différenciée, en fonction des besoins des élèves. Continuer à s'entraîner sur des supports variés. Harmoniser le vocabulaire pour former les lettres.

Certains parents s'interrogent sur le niveau de nos élèves en graphisme, mais aucune des évaluations de CP ou de GS n'ont mis en évidence un point de vigilance à ce sujet. Les difficultés rencontrées restent isolées et ne permettent pas

7.7 Autres questions

Plusieurs demandes complémentaires sont formulées :

- **Para acompañar mejor a sus hijos, algunos padres desearían poder llevar los manuales escolares a casa durante el fin de semana, si así lo solicitan, con el fin de leer o estudiar directamente a partir del libro y evitar el uso de pantallas (Padlet);**

Les avis sont partagés sur cette question, pour éviter de faire porter aux élèves sur leur dos, les manuels scolaires. Cependant, pour les parents qui le souhaitent, les enseignants peuvent permettre à leurs élèves de les ramener à leur domicile.

- **Muchos padres desearían poder asistir a las actividades de AES dentro de la escuela, pero no pueden hacerlo;**

La direction se rapprochera de Mme Bonilla, en charge des AES, afin de faire le point et d'apporter des éclaircissements. En effet, il semble que la demande des parents soit importante ; toutefois, il est rappelé que cela restera difficile à mettre en place tant que les élèves seront en classe.

- **En cuanto a las AES, sigue existiendo una demanda de una oferta más amplia y de más información de retorno, en particular en lo que respecta a la sala de deberes;**

La proposition 2026/2027 est en cours d'élaboration mais le directeur rappelle que plusieurs activités ont été supprimées faute de participants. Un nombre minimum d'élèves est requis pour qu'une activité puisse avoir lieu.

- **Observando que varias familias recurren a AES de apoyo académico —como sala de tareas o refuerzos en francés, matemáticas o inglés— queremos comprender mejor si se trata de casos puntuales o de una tendencia más amplia en las familias**

¿sería posible estimar o analizar qué proporción de estudiantes está recurriendo actualmente a este tipo de reforzamiento?

¿existe algún mecanismo de coordinación o intercambio entre los profesores de la jornada escolar y quienes acompañan estos espacios de apoyo en las tardes?

Ces points feront l'objet d'une réflexion ultérieure.

8. Clôture de la séance

La séance est levée après épuisement de l'ordre du jour.

Fin de la séance à 19h45



Olivier GAUDEL, Directeur du primaire